

Procès-verbal de l'assemblée mensuelle du 12 octobre 1946

La séance est ouverte par le président à 20 h 30. Il salua les membres présents et donna lecture de la correspondance reçue par la Société.

Il fut décidé de convoquer dorénavant les assemblées les dimanches matin à 10 heures comme toujours pendant la période de l'hiver.

Le président expliqua comment il fallait se servir des tableaux

de détermination qui accompagnent l'article de M. Ozorski concernant les Psychides.

M. Groskopf rendit compte de ses vacances passées à Cagnes-sur-Mer et ne put assez louer la façon aimable dont il fut reçu là-bas par notre collègue M. Leblanc.

Après une conversation entomologique animée la séance fut levée assez tard à 22 h 30.

Comment déterminer les Psychides à l'aide du tableau de détermination de Mr E. Ozorski

Le chapitre 1 du tableau de détermination des genres subdivise les Psychides en deux groupes dont l'un est caractérisé par la présence ou l'absence d'une paire d'épérons aux tibias postérieurs et

par Ch. Fischer

l'autre par la présence de deux paires d'épérons aux tibias postérieurs, c. à. d. aux tibias des pattes postérieures. Le premier groupe, avec 1 paire d'épérons comprend les genres allant, du chapitre 2 au chapitre 11 inclus. Le deuxième groupe avec deux paires d'épérons comporte les genres allant du chapitre 12 jusqu'à la fin.

Supposons à présent qu'un col-

lègue ait devant lui un papillon éclaté d'un gros fourreau recouvert de débris de feuilles. En examinant les tibias postérieurs, il remarquera l'absence d'épérons. Ce papillon appartient donc à un genre du premier groupe. Les indications de la première ligne du chapitre 1 reportent au chapitre 2. Le chapitre 2 comporte à son tour deux groupes, l'un renfermant les papillons pourvus d'une épine aux tibias antérieurs, c. à. d. aux tibias des pattes antérieures, l'autre ceux dépourvus d'épines: les genres pourvus d'une épine vont du chapitre 3 au chapitre 5 inclus, ceux dépourvus d'épines, du chapitre 6 au chapitre 11. Notre papillon est pourvu d'une longue épine. Il appartient donc à l'un

23

174

des genres de la première catégorie. La première ligne du chapitre 2 (1 épine aux tibias antérieurs) renvoie au chapitre 3 qui comporte des papillons dont l'abdomen dépasse ou ne dépasse pas l'angle anal = angle du bord postérieur. Chez notre papillon, l'abdomen ne dépasse pas l'angle anal, ce qui nous renvoie au chapitre 4. Ce chapitre mentionne que lorsque le bord externe des ailes antérieures est peu oblique, presque droit, il s'agit du genre *Canephora* et que s'il est oblique, convexe, il faut passer au chapitre 5. Notre papillon a le bord externe remarquablement droit; il appartient donc au genre *Canephora*.

Il s'agit à présent de déterminer l'espèce. On recherche dans le tableau de détermination des espèces le genre *Canephora*. La détermination est ici facile, car ce genre ne comporte qu'une espèce: unicolor Hufnagel qui est brun noir foncé. Le papillon déterminé s'appelle donc: *Canephora unicolor* Hufnagel.

Prenons un autre cas. Nous avons à déterminer une petite Psyche provenant d'un fourreau de 6-7 mm de long, entouré de morceaux de tiges minces, couchés, dépassant à peine à l'arrière; ce fourreau se trouve partout en grand nombre au printemps.

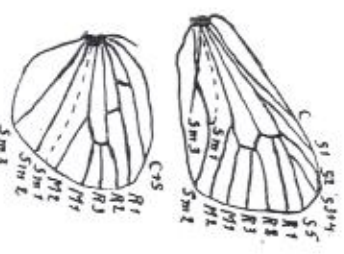
En examinant les tibias postérieurs, on aperçoit deux paires d'éperons, la deuxième paire se trouvant à peu près au milieu du tibia. Il s'agit donc d'une espèce appartenant à l'un des genres mentionnés du chapitre 12 jusqu'à la fin. On commence l'examen de l'insecte à l'aide du chapitre 12 qui mentionne le nombre de nervures des ailes antérieures. Si le papillon à identifier est recouvert d'écaillies épaisces-ce qui est notre cas — l'examen des nervures est assez difficile. Lorsqu'on possède plusieurs exemplaires, on peut en sacrifier un en enlevant les écaillies de l'une des ailes. Dans le cas d'un exemplaire unique, il suffit d'imprimer les ailes détrempées pour laisser apparaître les nervures. L'éther se volatilise

très rapidement, laissant l'insecte intact. Cet examen nous permet de constater que l'insecte en question a 11 nervures aux ailes antérieures. La deuxième ligne du chapitre 12 nous renvoie au chapitre 13 qui distingue deux sortes d'espèces, celles à nervures bien visibles (chapitre 14) et celles à nervures cachées par les écaillies (chapitre 15). Dans notre cas, c'est le chapitre 15 qui est applicable. Les deux subdivisions de ce chapitre mentionnent la forme du bord externe des ailes postérieures: si ce bord s'incurve vers la nervure 3, on a affaire au genre *Fumea*; s'il ne s'incurve qu'à la nervure 1, on passe au chapitre 16. Chez le papillon en question, le bord externe s'incurve vers la nervure 3; l'insecte appartient donc au genre *Fumea*.

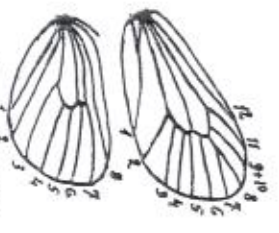
Pour déterminer l'espèce, on recherche le genre *Fumea* dans le tableau de détermination des espèces. La première chapitre mentionne des espèces à tête, antennes et tibias gris clair et des espèces à tête, antennes et tibias bruns. En ce qui concerne notre exemplaire, ces parties sont brunes. Nous sommes ainsi renvoyés au chapitre 5 qui subdivise le genre en formes à ailes antérieures réticulées (*reticulata* Brd.) et en formes à ailes antérieures non réticulées: ce qui est notre cas. Nous passons donc au chapitre 6 où il est question d'espèces à apex aigu et à nervures assombries (*betulina* Zell), et d'espèces à apex aigu et à nervures non assombries. Notre papillon rentre dans cette dernière catégorie, ce qui nous renvoie au chapitre 7.

D'après ce chapitre, si les ailes sont uniformément brun brillant et ont 14 mm d'envergure, il s'agit de *casta* Pall.; si les ailes intérieures sont plus mates et plus claires que les antérieures et que l'envergure est de 18 mm, il s'agit de *crassorella* Brd. En ce qui concerne notre insecte, c'est le premier cas qui s'applique: ce papillon est donc une *casta* Pallas.

On voit d'après cet exposé que grâce au choix ingénieux et à la



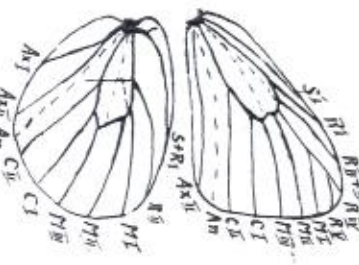
P. unicolor Hfn.
C = Costale
S = Subcostale
R = Radiale
M = Médiane
Sm = Submédiane



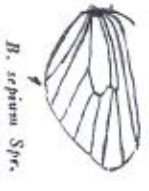
R. plumella H.S.
Costale
Subcostale
Radiale
Médiane
Submédiane



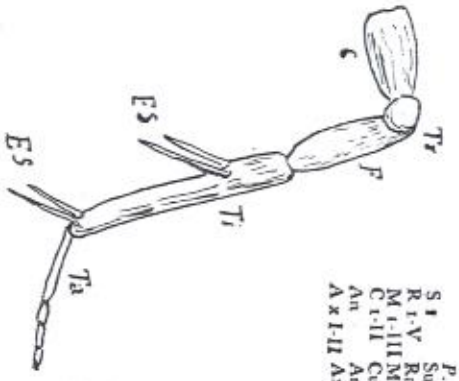
F. curia Pall.



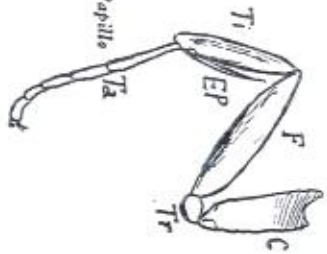
P. rapae L. (Spuler)
S1-V Subcostale
R1-V Radiale
M1-III Médiane
C1-II Cubitale
An Antie
Ax I-II Axillaire



B. arpinum Str.



Parties de Papille
C - Coxa
F - Femur
Tr - Trochantère
Ti - Tibia
Ta - Tarse
ES - Epéron
EP - Epine



21

disposition des différents caractères dans ce tableau, la détermination des Psychides devient assez simple.

Le cliché ci-joint permettra de mettre mieux en évidence ce qui a été dit plus haut. Il nous montre la dénomination des nervures:

1) d'après Seitz, ainsi que l'a fait Mr. Ozorski;

2) d'après Spuler, dénomination également très en usage aujourd'hui.

Le cliché présente en outre la nervulation et la forme des ailes postérieures de *F. casta* P. et *B. sepium* Spr., pour montrer l'endroit où s'incurve le bord externe, ainsi que des pattes de papillons avec tibias, éperons et épine.